

PARTENARIAT BIKE TO THE FUTURE /Cyclo Club Bernin

1. OBJET

Fixer les conditions et les modalités d'un partenariat gagnant-gagnant entre BIKE TO THE FUTURE et le Cyclo Club Bernin (CCB) concernant les avantages accordés par BIKE TO THE FUTURE aux adhérents du CCB.

2. ENGAGEMENTS MUTUELS

2.1 BIKE TO THE FUTURE

s'engage à accorder aux adhérents du CCB les avantages exclusifs suivants :

- Remise permanente de 10% sur l'ensemble du magasin (hors main-d'œuvre et promotions en cours).
- 15% de réduction sur l'atelier, pièces et main-d'œuvre, pour l'entretien des vélos.
- 20% de réduction sur les produits de nutrition.
- Ouvrir l'accès à ses ventes privées.
- Proposer aux adhérents qui le souhaitent de s'inscrire auprès de BIKE TO THE FUTURE pour recevoir des informations régulières de celui-ci : promotions, manifestations, ventes privées, etc.

2.2. le Cyclo Club Bernin

s'engage à faire chaque début d'année les actions suivantes :

- Informer ses adhérents de ce partenariat.
- Les inviter à prendre connaissance des modalités et des conditions sur son site web.

2.3 les adhérents du CCB

s'engagent à :

- Présenter obligatoirement leur licence FFVélo en magasin physique pour débloquer les avantages exclusifs proposés par BIKE TO THE FUTURE. Pour les adhérents au CCB affiliés à la FFVélo via un autre club, la mention du CCB n'apparaît pas sur leur licence : ils présenteront donc, en complément de leur licence, une attestation d'adhésion délivrée par le CCB.

3. DURÉE

Ce premier partenariat est conclu jusqu'au 31 décembre 2026.

Il pourra ensuite faire l'objet chaque année :

- Soit d'un renouvellement à l'identique par tacite reconduction pour une année, sauf dénonciation par BIKE TO THE FUTURE ou par le CCB un mois au moins avant son échéance.
- Soit d'une modification, proposée par BIKE TO THE FUTURE ou par le CCB dans le même délai, approuvée par l'autre partie avant son échéance.

Fait à Crolles, le 03/10/2025

en deux exemplaires originaux

pour BIKE TO THE FUTURE

BTF
441 Rue Charles de Gaulle
38920, Crolles
Tel : 09 73 19 53 51
Siret : 904 826 450 00010

pour le CCB

le président Denis VASSOR

